



## Chères Concitoyennes, Concitoyens

L'été fini, chacun a repris ses activités habituelles. Quand le temps de la reprise sonne, il faut savoir se relancer. La reprise d'activité est une invitation à se renouveler, à s'améliorer. La vie n'est faite que de recommencements.

### Ecole

Nos enfants ont recouvert le chemin de l'école avec entrain et gaîté. Cette rentrée s'est effectuée dans de bonnes conditions. Notre RPI compte 34 élèves scolarisés à la rentrée scolaire 2023/2024, 11 enfants sont inscrits sur l'école Etienne SAUNIER du village. Malheureusement, nous sommes contraints de constater une baisse sensible des effectifs, nous le déplorons !

### Bâtiments

Durant l'été, la salle dédiée à la restauration scolaire a été réaménagée, les travaux engagés respectent les règles relatives à la conformité de cette activité, aussi cet espace sera plus fonctionnel pour le personnel intervenant. Nous profitons de ces opérations pour changer les convecteurs en place, devenus obsolètes et grandement énergivores ; de nouveaux appareils dotés d'une régulation appropriée permettront d'accroître le confort de ce lieu tout en réduisant sa consommation énergétique.

### Loisir et petite enfance

Dans la continuité de l'agencement de l'aire de loisirs située au lieu-dit l'Aiguillon, un nouvel équipement à destination de nos plus jeunes est venu compléter les infrastructures déjà présentes sur cet espace.

### Voiries

Même si la végétation fut luxuriante cette année, le débroussaillage des emprises de voiries principales a pu être exécuté dans les délais impartis.

Les travaux d'enrobés inscrits au Budget Primitif 2023 ont été réalisés. Ces opérations attribuées à la société Eiffage pour un montant de 7200€ HT, visent à améliorer l'accès aux Containers Semi Enterrés. Reste à reproduire la même opération sur le Point d'Apport Volontaire impasse du Vernet.

### Enfouissement réseaux secs

Le Détail Quantitatif Estimatif propre au projet d'enfouissement des réseaux sur le hameau du Mollard nous a été remis et présenté par le Maître d'Œuvre en charge du dossier. Le projet finalisé a été exposé aux riverains concernés. Des doléances ont été émises sur quelques parties privatives, des réajustements seront proposés très prochainement. Les conventions de passages devront être retournées rapidement afin d'engager les demandes d'aides financières afférentes à ces travaux. Toutefois, nous ne donnerons pas suite au projet si un consentement ne se dégage pas dans un délai acceptable, le dépôt des dossiers pour subventions en dépend. A défaut de consensus, le programme d'enfouissement sera proposé ultérieurement sur un autre secteur de la commune. Je rappelle que ces travaux sont envisagés sur deux années budgétaires.

## **IRVE**

La mobilité électrique connaît un essor croissant. Le marché se développe, le nombre de véhicules comme les usages évoluent rapidement, et de nouveaux besoins naissent.

En raison de l'évolution de ces nouveaux modes de transports à énergie électrique, la commune se dotera prochainement d'une borne IRVE (installation pour recharge de véhicule électrique). Aussi, cet équipement ouvert au public, sera installé à proximité de nos gîtes, favorisant ainsi les locataires utilisant des véhicules électriques.

## **Ressources humaines**

Comme indiqué lors du précédent communiqué, Mme SAMMASSIMO a fait valoir ses droits à la retraite au 1<sup>er</sup> août dernier. Depuis cette date, Mme CHINAL Marjorie est officiellement installée au poste de secrétaire de mairie, elle saura vous réserver le meilleur accueil lors de votre passage en mairie.

## **Service de l'eau**

La campagne 2023 afférente aux abris-compteur et vannes de sectorisation est en cours de réalisation. La création d'une chambre « [régulation de pression](#) » envisagée pour 2023 est reportée en 2024. Notre collectivité a formulé des demandes d'aides financières auprès de l'Agence de l'eau. Le nettoyage programmé sur nos deux réservoirs sera achevé fin semaine 38.

## **Journée des aînés**

La traditionnelle journée des aînés est arrêtée pour le 23 septembre. Cette sortie proposée aux personnes de 68 ans et plus est totalement gratuite pour les résidents permanents, une participation de 12 € est demandée pour les conjoints accompagnants n'ayant pas atteint la limite d'âge. Une participation de 30 € est requise pour les résidents non-permanents qui en font la demande sous réserve de places disponibles. Pour 2023, l'équipe municipale a retenu une escapade à Novalesa en Italie avec un temps libre dans le jardin Alpin au col du Mont-Cenis. Ce jardin permet de découvrir la flore alpine, particulièrement celle de haute Maurienne.

## **Evènements des 17/ 18 juin 2023**

Suite aux perturbations du week-end des 17 et 18 juin derniers, puis consécutivement à la parution le 22 juin dans le journal «LA MAURIENNE » de l'article plébiscitant l'action des manifestants, j'ai souhaité apporter mon droit de réponse dans l'édition du 6 juillet. Malgré l'arrêté du maire des Chavannes interdisant tout rassemblement et stationnement sur la commune, les rues du bas de notre village ont été prises d'assaut par des véhicules dont les plaques minéralogiques étaient le plus souvent dissimulées et les occupants cagoulés. Cet attroupement soudain et inattendu aura causé la peur et engendré l'angoisse des riverains exposés à ces individus. Bien que se revendiquant d'un mouvement écologiste, ils n'auront pas manqué de s'en prendre à la station DARMEZIN, aux containers Algeco appartenant à société COLLOMB, rendant ainsi l'outil de travail et le matériel inutilisables. Nous condamnons avec fermeté ces actes inqualifiables et réaffirmons notre soutien comme notre engagement auprès de la population et des entreprises victimes. La commune des Chavannes se serait bien passée de cette publicité grotesque.

*Le Maire*